

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

Date inspection: 08/10/2015

Inspecteur: Lorenzo Catuara

Installateur: Ga construct

Date rapport: 08/10/2015

N° TVA:-

N° C. Ident:-

Marque et type appareil de mesure: Fluke
1653B

N° série: 2302011

Appareil peut être utilisé jusqu'au: 16/01/2016

Adresse de l'installation:

Rue

Numéro

Code postal

6031

Commune

Monceau Sur Sambre

Type

appartement

Propriétaire:

Nom

Rue

Numéro

Code postal

Commune

EAN : 54

N° compteur: : 2787167

Type de contrôle:

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.

Distributeur: ORES

Tension: 1~230V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1

Nombres circuits: 7

Prise de terre: Pen piquet RE: <30 Ω

Ri GEN: +500 MΩ

INTERRUPEUR DIFFÉRENTIEL

I _Δ	I _n	I _{st}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300 mA	40 A	22,5kA2s (3000A)	A	tous	ok	ok
30 mA	40 A		A	tous	ok	ok
mA	A			-	-	-

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Protection	Section	Nombres circuits	Protection	Section
Curve	IN	P	Curve	IN	P
Voir Schema		mm ²			mm ²
		mm ²			mm ²
		mm ²			mm ²
		mm ²			mm ²

Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	Contact direct	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	Contact indirect	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB
Raccordement	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	Schéma correct	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl	<input type="checkbox"/>	
Liaisons équipotentiels	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	<input type="checkbox"/> pas d'application	<input type="checkbox"/> en attente				
Continuité	<input checked="" type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	Éclairage / machines	<input type="checkbox"/> BON	<input type="checkbox"/> PB	<input checked="" type="checkbox"/> PA		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

NEANT

CONSLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE.** La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 08/10/2040
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et avalé.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme..** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Date:
- La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 3

POUR LE DIRECTEUR TECHNIQUE ÉLECTRICITÉ

Lorenzo Catuara

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.